



*Fédération des Services Publics et de Santé  
Syndicat FO des Personnels Territoriaux  
VDN - Métropole Nice Côte d'Azur*

*Enregistré en Mairie de Nice sous le n° E-605*

Nice, le 11 janvier 2019,

Monsieur Christian ESTROSI  
Maire de la Ville de Nice  
Président de la Métropole  
Nice Côte d'Azur

5 Rue de l'hôtel de Ville  
06364 Nice cedex 4

Objet : Création d'une commission permanente

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président,

Le syndicat Force Ouvrière sollicite de votre autorité, la création d'une commission permanente « Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail », afin de veiller dans l'intervalle des commissions paritaires au suivi des dossiers.

Cette collaboration permettrait de coordonner nos efforts au bon fonctionnement de la mise en œuvre des obligations légales.

Si plus de précisions étaient nécessaires, nous demeurons à votre disposition.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire-Président, nos respectueuses salutations.

Élodie Roux

Secrétaire Générale